**Vaccination des ressortissants ukrainiens**

L’AVIQ a précisé les modalités relatives à la vaccination générale et en lien avec la covid pour les ressortissants ukrainiens.

**1. Vaccination contre la covid-19**

L’AVIQ a publié une [communication](https://www.aviq.be/ukraine/je-suis-ukrainien.html) sur la vaccination contre la covid-19 sur son site.

Les ressortissants ukrainiens peuvent se faire vacciner contre la Covid-19 en se rendant dans un centre de vaccination wallon. Ils sont accessibles sans rendez-vous sauf pour la vaccination des enfants de 5 à 11ans -> prendre rendez-vous au 080/045 019.

Pour plus d’informations, vous pouvez consulter

- les sites [www.jemevaccine.be](http://www.jemevaccine.be/) ou [www.info-coranivirus.be](http://www.info-coranivirus.be/) ou encore [www.respirer.be](http://www.respirer.be/).

- les brochures « Je me vaccine » en [français](https://www.aviq.be/ukraine/fichiers/Triptyque-soins-de-sante-ukr-fr.pdf), en [ukrainien](https://www.aviq.be/ukraine/fichiers/Triptyque-je-me-vaccine-uk.pdf) ou en [anglais](https://www.aviq.be/ukraine/fichiers/Triptyque-soins-de-sante-ukr-en.pdf).

**2. Vaccination générale**

L’AVIQ a publié une [communication](https://www.aviq.be/ukraine/je-suis-ukrainien.html) au sujet du check-up médical auprès d’un médecin généraliste.

L’AVIQ recommande de consulter un médecin généraliste:

- Pour effectuer un suivi médical pour la famille avec une personne de référence et de confiance ;

- Dans le cadre d’un suivi pour une maladie chronique qui nécessite des soins spécialisés ;

- Dans le cadre des **maladies à prévention vaccinale**;

\* Pour information, seule la vaccination de la polio est obligatoire et soumise au contrôle du Bourgmestre.  Le RRO (rougeole, rubéole et oreillons) n’est pas soumis au contrôle du Bourgmestre; il s’agit d’un vaccin obligatoire pour les milieux d’accueil vérifiant le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et la méningite pour fréquenter les milieux d’accueil.

\* Pour les enfants de moins de 18 ans, l’ONE peut s’occuper de fournir les vaccins s’ils sont repris dans le cadre <https://www.vaccination-info.be/wp-content/uploads/2020/08/CalendrierDeVaccination2021-2022.pdf>

\* Pour les enfants de moins de 6 ans, il y a les consultations médicales de la petite enfance offertes gratuitement.

\* Les femmes enceintes bénéficient aussi d’une consultation médicale et d’une offre de rappel boostrix (diphtérie, tétanos, coqueluche)

Plus d’informations, sur <https://info-ukraine.be/fr/aide-en-belgique/soins-medicaux-refugies-ukrainiens>